

Union Française pour le Suffrage des Femmes

CONGRES DE L'U. F. S. F.

Le Congrès de l'U. F. S. F. aura lieu à Paris, au Musée Social, 5, rue Las Cases, le Samedi 10 Avril (matin et après-midi). Nous publierons dans le prochain numéro de « La Française » le rapport financier et le rapport du contrôle. Nous donnerons aussi la liste des membres sortants. Plusieurs membres du Comité Central ne suivant pas régulièrement nos séances, nous leur demanderons sans doute de nous donner leur démission ; le Congrès pensera avec nous que les membres du Comité Central doivent être des membres agissants et non des membres d'honneur. Les groupes qui auraient des propositions de candidatures à adresser au Comité Central, voudront donc bien les envoyer avant le 5 Mars.

Les sujets traités seront ceux que nous avons proposés dans le numéro de « La Française » du 17 Janvier : les groupes et les délégués sont priés d'envoyer leurs rapports le plus tôt possible, et le 20 Mars au plus tard, au Secrétariat de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer.

Rapport moral

Depuis le dernier Congrès, le travail du Comité Central peut se résumer en quatre points importants :

- 1° La campagne au Sénat ;
- 2° La campagne électorale ;
- 3° La reconstitution des groupes départementaux ;
- 4° Les relations internationales.

I

A notre Congrès de 1919, nous avons eu la joie de pouvoir annoncer le grand succès obtenu à la Chambre des Députés qui par 329 voix contre 95 reconnaissait aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes.

Nous n'aurions jamais osé espérer un triomphe aussi complet. Certains essaient maintenant de contester ce succès en affirmant qu'à la veille des élections, les députés avaient voulu se montrer généreux, et l'ont été d'autant plus volontiers qu'ils étaient assurés que le Sénat ne les suivrait pas. Nous protestons énergiquement contre cette assertion : le succès de la Chambre ne cachait aucune arrière pensée et si une dizaine de députés sur trois cents ont fait ce calcul, ils ont bien mal raisonné. Dans le pays tout entier, l'effet obtenu a été énorme : la question qui pouvait passer pour théorique aux yeux de certains et de certaines, est entrée par ce fait dans le domaine des réalisations — et ce vote a plus fait pour la cause que la plus intense des propagandes.

Peut-on croire aussi de bonne foi que le Sénat aurait davantage accordé le suffrage municipal pour les élections de 1919 si la Chambre nous avait reconnu ce seul droit ? C'est une affirmation qui ne repose sur rien : au contraire, si la Chambre avait proposé de nous accorder le seul suffrage municipal, le Sénat se serait récrié et aurait déclaré que

les députés ne risquaient pas grand chose en nous accordant un droit de suffrage qui ne les touchait pas. En nous reconnaissant les droits législatifs, les députés échappaient à ce reproche — et si les Sénateurs ne voulaient vraiment nous donner qu'une partie de nos droits, qui les empêchait de le proposer ?

Non, dès le début, le Sénat — pour les élections de 1919 du moins — n'a rien voulu entendre. Les bureaux de la Haute Assemblée ont constitué une Commission formée, non pas avec des juges impartiaux chargés d'examiner la question, mais avec des délégués ayant un mandat impératif de voter contre le suffrage féminin. Sur 28 membres, la Commission comptait 21 sénateurs désignés par leurs bureaux par la seule raison qu'ils se déclaraient hostiles au projet de la Chambre.

Dans ces conditions, la partie était perdue d'avance : nous avons cependant essayé de lutter. D'accord avec les autres Associations féministes, nous avons résolu de voir tous les sénateurs pour tenter de les gagner à notre cause. Notre campagne n'a pas été sans donner des résultats intéressants. D'abord, nous avons prouvé que si toutes les femmes ne réclamaient pas le suffrage comme

on nous le reproche injustement, un certain nombre le désiraient ardemment et le revendiquaient au nom de milliers de Françaises. De plus, nous avons gagné à l'idée un nombre important de sénateurs que le vote de la Chambre avait surpris et qui n'étaient pas au courant de la question. Le rapporteur, M. Alexandre Berard, craignait sans doute les résultats de notre propagande, et les « surprises » d'une discussion publique, puisque par une diplomatie plus prudente que loyale, il ne déposa son rapport que la veille du jour où le Sénat se séparait, de façon à éviter toute possibilité de mise à l'ordre du jour.

Mais si certaines lois votées à la Chambre reposent aussi longtemps que la Belle au Bois dormant dans les cartons du Sénat, personne ne s'imagine qu'on peut étouffer une cause comme la nôtre. Actuellement, la situation est au reste infiniment meilleure pour nous qu'avant les élections ; d'abord parce que certains sénateurs qui auraient failli à nous donner le bulletin de vote pour 1919 sont moins hostiles à l'idée de nous voir voter dans 4 ans, et surtout parce que dans le Sénat renouvelé sont entrés un grand nombre de nos amis de la Chambre et que nous pouvons espérer obtenir maintenant une majorité favorable.

Nos efforts consistent à l'heure présente à revoir ces messieurs et à combattre auprès d'eux — comme auprès de l'opinion — les arguments si pitoyables du rapport Berard ; nous préparons à ce sujet une brochure qui paraîtra avant le Congrès.

Enfin, nous essayons de persuader aux Parlementaires que le suffrage devant nous être fatalement accordé, il y aurait tout avantage à nous le donner tout de suite afin que nous ayons le temps de donner aux femmes, avant les prochaines élections, les notions civiques qui leur permettront de remplir en toute conscience leur devoir d'électrices et d'éluës. Les différents partis eux-mêmes ont intérêt à avoir devant eux un assez long délai

avant les élections pour avoir le temps de faire leur propagande auprès des électrices.

II

En ce qui concerne la campagne électorale pour les différentes Assemblées, les groupes et les délégués qui ont reçu nos lettres, nos tracts, nos affiches savent quels efforts nous avons faits et quels efforts nous leur avons demandés. Nous avons pu réunir à Paris une dizaine de mille francs — cette somme fera sourire nos amies anglaises et américaines qui ont recueilli des millions pour la propagande et nous avons tâché que cette somme si minime donne un maximum de rendement. Partout où les groupes ont agi, les résultats ont été vraiment satisfaisants (1) ; pour ne citer qu'un département du Centre de la France, la Présidente du Groupe, une très active avocate, nous écrivait : « Les trois Sénateurs s'étaient déclarés nettement hostiles quand nous les avons vus en juin à Paris, il a suffi d'une action locale sérieuse pour modifier leur façon de penser. Nous ferons connaître au Congrès quelques-uns des rapports qui nous ont été envoyés, mais dès aujourd'hui, nous tenons à citer le début de la réponse d'un sénateur du Sud-Ouest, afin que vous puissiez vous en servir et prouver à ceux qui le contestèrent encore que « celui qui ne vote pas ne compte pas. »

Extrait de la lettre de M. F..., 5 juillet 1919 : « Je ne dois compte de mes opinions et de mes votes qu'à mes mandants. Je pourrais donc me dispenser de répondre à la sommation que vous me faites adresser, sous forme de lettre recommandée, si je n'estimais qu'il serait discourtois de ne pas satisfaire votre curiosité... »

Ajoutons que le résultat de notre campagne se fait déjà nettement sentir au Parlement à la Chambre des Députés ; notre éminent ami, M. Jules Siegfried, président du Groupe des Droits de la Femme, a recueilli dès son premier appel, 150 inscriptions au Groupe ; c'est un symptôme de bon augure et nous sommes heureuses de renouveler ici à M. et Mme Siegfried notre respectueuse et affectueuse reconnaissance.

III

La campagne électorale nous a permis de reconstituer un certain nombre de groupes dispersés par la guerre ; d'en fonder de nouveaux aussi. Nous en parlerons plus longuement le 10 Avril, mais dès aujourd'hui, nous tenons à saluer spécialement notre groupe de Strasbourg, si actif, si vivant, qui a déjà fondé plusieurs sections alsaciennes et compte continuer.

IV

Dans un rapport spécial, notre Présidente nous dira les progrès du suffrage dans le monde et vous parlera des relations de l'Union au point de vue international. Cette question est d'autant plus à l'ordre du jour qu'un Congrès de l'Alliance Internationale se tiendra les premiers jours de Mai à Madrid. Nous y invitons les dirigeantes de nos groupes et nous vous demandons de venir discuter à notre Congrès les propositions qui nous seront soumises pour Madrid.

Mais je tiens à mentionner dans notre rapport moral le grand succès « diplomatique » — si l'on peut employer ce mot si décrié — que nous avons remporté concernant la question des déportations féminines pendant la guerre. Depuis 1916, nous n'avions cessé de dire que l'U. F. S. F. ne reprendrait pas les relations internationales tant que les femmes allemandes n'auraient point protesté contre cette mesure barbare qui n'avait pour

but que de terroriser et déshonorer des jeunes filles et des jeunes femmes (1). Un certain nombre de suffragistes des pays neutres et même des pays alliés ne comprenaient pas notre insistance. « Après la guerre, disaient-elles, il faut tout oublier ». Cela n'était pas notre avis et quelques femmes de Suède et de Suisse comprirent avec nous que pour préparer un avenir pacifique, il fallait établir sur des bases de justice et de loyauté internationales, et ne pas craindre de rechercher les responsabilités. Grâce à elles, nous avons obtenu ce que nous désirions : si les femmes allemandes n'ont pu faire une déclaration éclatante de désaveu, nous avons entre les mains l'assurance, qu'instruites par nous, elles ont pu protester auprès de leur gouvernement, et les déclarations qu'elles nous ont fait transmettre, peuvent nous donner toute satisfaction.

Ajoutons qu'il n'y aura sans doute pas de déléguées allemandes à Madrid, l'Association suffragiste devant se dissoudre quand les Allemandes auraient obtenu le droit de vote... mais cette dissolution n'aura lieu, nous a-t-on fait savoir, qu'après avoir réglé cette question des déportations.

**

Ce rapport déjà trop long ne peut donner qu'un aperçu incomplet de notre action : il en ressortira cependant, nous l'espérons, l'impression d'une activité continue qui n'a peut-être pas toute la publicité désirable — mais la femme propose et la presse dispose. — Nous voudrions aussi que le travail du Comité Central soit apprécié par nos groupes et que la foi ardente qui nous anime se communique à tous ceux qui luttent avec nous pour la cause commune.

C. Brunshviog,

Secrétaire générale de l'U.F.S.F.

(1). Dans la Seine et quelques départements, au moment des élections législatives, nous avons eu l'adhésion en bloc de presque toutes les listes.

1920-14-02

n° 582.